



Récupérer une parcelle supprimée

Etape	Outil	Action
1		Cliquez sur le contexte « <i>PARCELLES VIT.</i> ».
2		Accédez aux outils avancés.
3		Sélectionnez la parcelle supprimée en cliquant sur la ligne au niveau du tableau.
4		La parcelle apparaît en rouge sur la photo aérienne. Cliquez sur
5		Validez la récupération de la parcelle supprimée.
6		La parcelle apparaît à nouveau normalement au niveau de la photo aérienne et du tableau. Elle porte le même numéro qu'avant la suppression.

Remarques :

La récupération d'une parcelle ne permet pas de récupérer tous les éléments et attributs liés à la parcelle :

- *Tous les attributs listés à la fiche attributaire (y compris les attributs des éco-régimes et MAEC) sont récupérés.*
- *Les éléments de référence (ESP, bordures de forêt) sont également récupérés.*
- *Les ESP créés ainsi que l'édition d'ESP sont cependant perdus. Ceci vaut également pour les dépôts et bandes. Ces données et dessins doivent être ressaisis.*

Des parcelles supprimées ne peuvent pas être récupérées si vous avez créé entretemps une nouvelle parcelle en lieu et place. Dans ce cas, un message d'erreur s'affiche.